

NOTICE DE

Purevax FeLV Suspension injectable.

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

MERIAL

29 avenue Tony Garnier

F-69007 LYON

FRANCE

Titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots

MERIAL

Laboratoire Porte des Alpes

Rue de l'Aviation

F-69800 SAINT PRIEST

FRANCE

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Purevax FeLV

Suspension injectable.

3. LISTE DU (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Chaque dose de 1ml contient :

Virus canarypox recombiné FeLV (vCP97) ... $\geq 10^{7.2}$ DICC50 (dose infectant 50% de la culture cellulaire).

4. INDICATION(S)

Immunsation active des chats âgés de 8 semaines et plus contre la leucose féline pour la prévention d'une virémie persistante et des signes cliniques de la maladie associée.

Mise en place de l'immunité : 2 semaines après la primo-vaccination.

Durée d'immunité : 1 an après la dernière vaccination.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les femelles gestantes.

L'utilisation n'est pas recommandée chez les animaux en lactation.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Un nodule transitoire de petite taille (< 2 cm) régressant en 1 à 4 semaines peut apparaître au site d'injection.

Une léthargie et hyperthermie transitoires peuvent être observées pendant 1 jour, exceptionnellement 2 jours.

Une réaction d'hypersensibilité pouvant nécessiter un traitement symptomatique approprié peut exceptionnellement survenir.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie sous-cutanée.

Administrer une dose de 1 ml selon les modalités suivantes :

Primovaccination : première injection : à partir de l'âge de 8 semaines,
seconde injection : 3 à 5 semaines plus tard.

Rappels : annuels.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Agiter le flacon avant utilisation.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé et administré avec la gamme de vaccins non adjuvés Merial (associations variées de rhinotrachéite féline, calicivirose, panleucopénie et chlamydie).

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C), à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Utiliser immédiatement après ouverture.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur l'étiquette.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Ne vacciner que les chats en bonne santé.

Il est recommandé de vérifier le statut antigénique vis-à-vis du FeLV avant la vaccination.

La vaccination de chats FeLV-positifs n'apporte aucun bénéfice.

En cas d'auto-injection accidentelle, prenez immédiatement conseil auprès de votre médecin en lui montrant la notice ou l'étiquetage.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré le même jour mais pas mélangé avec les vaccins adjuvés Merial (associations variées de rhinotrachéite féline, calicivirose, panleucopénie et rage).

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé avec la gamme de vaccins non adjuvés Merial (associations variées de rhinotrachéite féline, calicivirose, panleucopénie et chlamydiose) et/ou être administré le même jour mais pas mélangé avec le vaccin adjuvé Merial contre la rage.

Hormis les effets observés et décrits sous " Effets indésirables ", aucun autre effet n'a été observé après l'administration de plusieurs doses.

Ne pas mélanger avec d'autres vaccins ou produits immunologiques excepté les vaccins non adjuvés de la gamme Merial.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Éliminer les déchets par ébullition, incinération ou immersion dans un désinfectant approprié ou par les circuits appropriés approuvés par les autorités compétentes.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles sur le site web de l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency) <http://www.ema.europa.eu/>

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vaccin contre la leucose féline.

La souche vaccinale est un virus canarypox recombiné exprimant les gènes *env* et *gag* du FeLV-A. Seul le sous-groupe A est infectieux dans des conditions de terrain et l'immunisation vis-à-vis du sous-groupe A induit une protection totale contre les sous-groupes A, B et C. Après inoculation, le virus canarypox exprime les protéines protectrices, mais sans se répliquer chez le chat. Ainsi, le vaccin induit un statut immunitaire contre le virus de la leucose féline.

Boîte plastique contenant 10, 20 ou 50 flacons.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.